

Exposition au CDI

La loi Veil d'hier à aujourd'hui

du 6 au 20 septembre 2018

« Je le dis avec toute ma conviction : l'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. Mais comment le tolérer sans qu'il perde ce caractère d'exception, sans que la société paraisse l'encourager ? Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme. Je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. »

(Début du discours de Simone Veil prononcé devant les députés le 26 novembre 1974)

Sommaire

- L'avortement dans l'histoire jusqu'au XIXe siècle
- L'avortement avant et après la loi Veil : le point médical
- Le dispositif juridique avant la loi Veil
- La loi Veil et ses amendements, le droit français en matière d'IVG
- La mise en œuvre de la loi Veil
- Education à la contraception et à la sexualité
- Le planning familial d'hier à aujourd'hui
- L'IVG, une question de société dans les années 70
- L'avortement dans le monde

“LA LOI VEIL
D’HIER
À AUJOURD’HUI”

40 ANS

